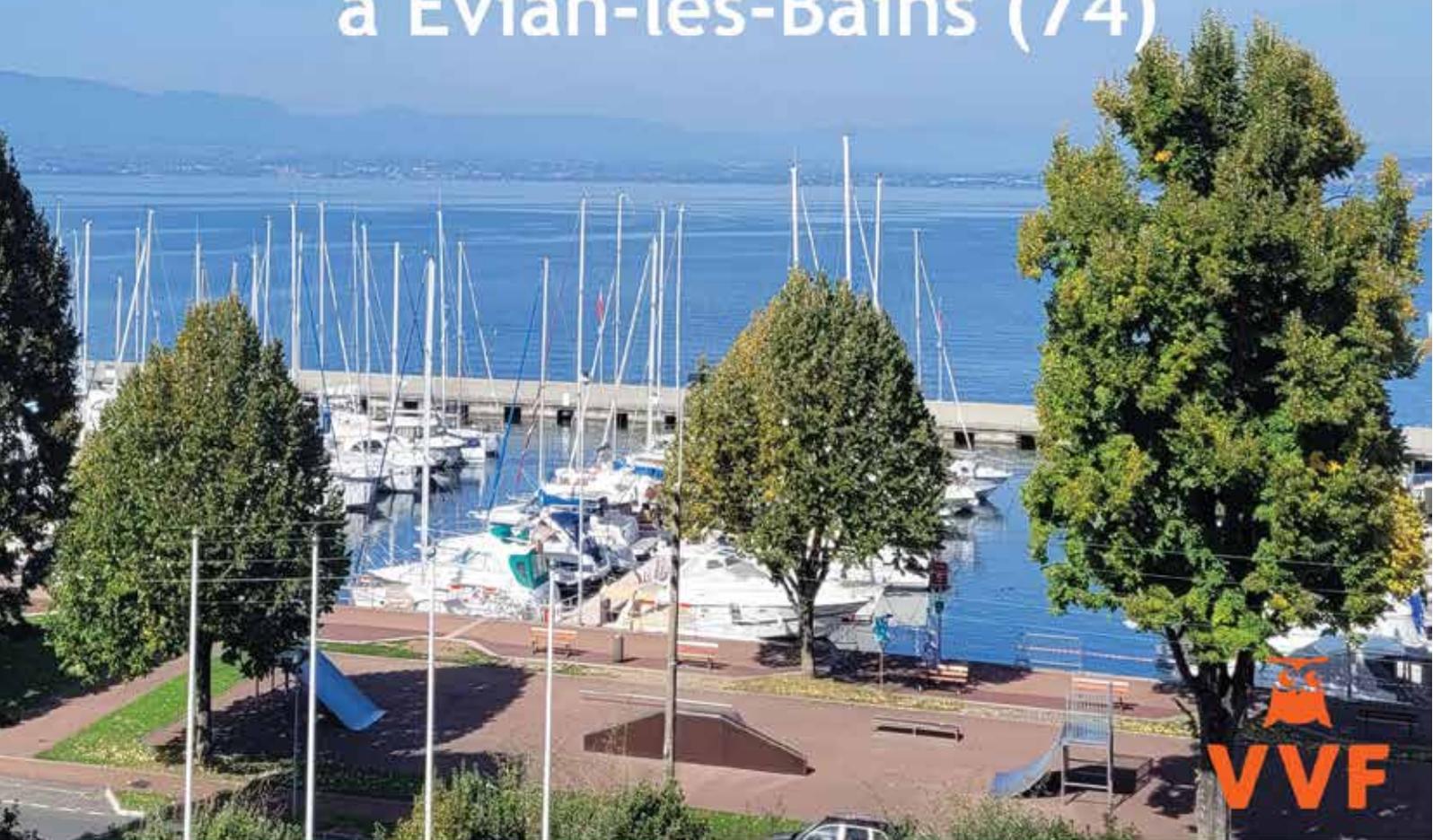




Prix Jean-Figarella

Concours national de dictée 2024 à Evian-les-Bains (74)



3, 4, 5 et 6 juin 2024

Inscrivez-vous vite auprès de votre Fédération départementale
Renseignement : sbarny@gmouv.org

Générations Mouvement – Fédération nationale - Immeuble Le Luminem, 19 rue de Paris, CS50070
93013 Bobigny cedex - Association loi 1901 - Reconnue d'utilité publique -
Immatriculée au registre des opérateurs de voyages IM075100069 - e-mail : sbarny@gmouv.org

photo sbarny



Concours national de dictée

Prix Jean-Figarella

du lundi 3 au jeudi 6 juin 2024
à Evian-les-Bains (Haute-Savoie) chez



Le Concours national de dictée - *prix Jean-Figarella* - rassemble les finalistes des Fédérations départementales et des Unions régionales qui ont organisé leur propre concours, mais aussi, ceux des clubs sous réserve de l'accord de leur Fédération.

Au-delà de la promotion de la langue française, cette rencontre entre adhérents de différents départements est enrichissante, aussi bien sur le plan des nouvelles relations qui se tissent lors de ces occasions, que pour les discussions animées autour des subtilités de la langue de Molière. C'est un challenge personnel mais c'est aussi avant tout un moment de convivialité et de partage.

Chaque finaliste de la dictée reçoit un diplôme pour sa participation et un prix est attribué aux trois meilleurs du classement par notre partenaire de VVF Villages.

Préparez dès maintenant le concours 2024 et rendez-vous, du 3 au 6 juin, à Evian-les-Bains !

Pour tout renseignement complémentaire :
**Sophie Barny au 0149 42 46 02 -
sbarny@gmouv.org**

Au programme, la visite des Jardins de l'eau de Pré Curieux exclusivement accessible par bateau électro-solaire mais également un tour commenté de la ville d'Evian, par un guide de l'Office du tourisme, en petit train.

Avec nous, la vie associative devient un plaisir !



L'ensemble des participants sera logé à l'hôtel Lac Léman Évian-les-Bains, Rue du mur blanc, 74500 ÉVIAN-LES-BAINS, Tél. +33 (0)4 50 83 17 00 ; en chambre double ou twins avec vue sur la rivière ou les vignes. Attention il ne sera pas possible d'avoir une chambre single (chambre avec sanitaire privé). Vous pourrez accéder à l'espace bien être, sauna et bassin intérieur ainsi qu'à la piscine extérieure chauffée.

Programme

lundi 3 juin 2024

pour tous

à partir de 15h00 : accueil par VVF

à partir de 18h30 : pot d'accueil

à partir de 19h30 : dîner

21h00 : Karaoké.

mardi 4 juin 2024

à partir de 8h30 : émargement

de 9h00 à 11h00 : Concours de dictée

de 11h00 à 12h00 : explication collective de la dictée.

Accompagnants

Pendant la dictée, de 9h00

à 12h00 : temps libre

de 12h00 à 14h00 : déjeuner au centre.

pour tous

de 14h45 à 17h00 :

en deux groupes

Visite des jardins du pré Curieux avec accès en bateau électro solaire
Visite guidée de la ville d'Évian, en petit train.

à partir de 19h00 : dîner

21h00 : soirée dansante.

mercredi 5 juin 2024

à partir de 7h30 : petit-déjeuner

à partir de 8h30 : émargement

de 9h00 à 11h00 : Concours Quizz.

Accompagnants

Pendant le Quizz, de 9h00

à 12h00 : temps libre

de 12h00 à 14h00 : déjeuner au centre.

pour tous

de 14h45 à 17h00 :

en deux groupes

Visite des jardins du pré Curieux avec accès en bateau électro solaire
Visite guidée de la ville d'Évian, en petit train.

de 18h00 à 19h30 :

pause musicale et remise des prix
Dictée et Quizz.

à partir de 19h30 : dîner

21h00 : soirée contes et légendes de Savoie.

jeudi 6 juin 2024

de 7h30 à 10h00 : petit-déjeuner

FIN DU SÉJOUR

Règlement du concours national de dictée

- Prix Jean-Figurella -

La dictée nationale de Générations Mouvement est proposée par la Fédération nationale pour favoriser et développer les contacts entre les adhérents du Mouvement et promouvoir la langue française.

Article 1

Organisation

Générations Mouvement - Fédération nationale organise la finale de dictée qui se déroule sous son contrôle. Elle s'autorise le droit d'annuler la manifestation si le nombre de participants est inférieur à 60 inscrits, 60 jours avant le début de la compétition.

Article 2

Condition d'admission

La finale nationale de dictée est ouverte aux adhérents sélectionnés par leur Fédération départementale ou leur Union régionale. Leur carte d'adhérent annuelle est à présenter lors du concours national. Le bulletin d'inscription doit comporter le cachet et la signature du président de la Fédération départementale ou de l'Union régionale.

Article 3

Sélection départementale

Chaque Fédération départementale ou Union régionale peut envoyer jusqu'à 3 participants pour la finale nationale. Elle est libre de son mode de sélection.

Article 4

Déroulement du concours

Le concours se déroule sur une 1/2 journée, (dictée et phrases pour départager les ex aequo éventuels). L'utilisation du téléphone portable sera interdite durant toute la durée de l'épreuve sous peine d'élimination

Article 5

Critères de correction

Les règles sont les suivantes :

- faute grammaticale : 1 faute (accords, conjugaison, genre, accent circonflexe de conjugaison, accent grave ajouté ou absent pour à - a, où -ou),
- faute de vocabulaire (lexicale) : 1/2 faute sauf si la prononciation du mot est modifiée (y compris traits d'unions, accents, trémas ou cédilles omis ou ajoutés),
- la même faute répétée pour le même mot dans l'ensemble du texte sera comptabilisée une seule fois, à condition que le mot soit toujours orthographié de la même façon,
- plusieurs fautes de vocabulaire dans le même mot simple : 1 faute au total.
- erreurs de majuscule ou de minuscule : 1/2 faute (noms propres, après un point, majuscule impropre),
- mot oublié ou nom propre mal orthographié : 1 faute ; les noms propres seront épelés,
- 1 seule faute pour les mots composés.

Seul le texte original de l'auteur servira de référence pour la correction.

Article 6

Participation

Un droit de participation est demandé à chaque finaliste. Son montant est fixé annuellement. Il est payé au moment de l'inscription et reste acquis à l'organisation en cas de désistement. En cas d'annulation le jour même, il n'y aura pas de remboursement des frais d'hébergement et de repas, un dossier auprès de Mutuaide devra être ouvert.

Article 7

Récompenses

Les trois premiers lauréats recevront une récompense offerte par le partenaire de Générations Mouvement sponsor du concours. Un diplôme d'honneur sera remis à tous les finalistes.

Article 8

Prise en charge

Chaque Fédération départementale ou Union régionale remplit un bulletin d'inscription sur Saga, pour l'ensemble de ses participants et joint le règlement correspondant. Elle est libre de la répartition du paiement des frais entre elle-même, les clubs d'appartenance des finalistes et des accompagnants.

Article 9

Calendrier

Un calendrier, établi annuellement, est défini dans le bulletin d'inscription sur Saga.

Article 10

Protection des données et droit à l'image

Conformément au Règlement européen sur la protection des données du 25 mai 2018, les participants au concours disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant en écrivant à Générations Mouvement- Fédérations nationale par email : generations-mouvement@gmouv.org.

Les données personnelles des participants ne seront en aucun cas cédées aux partenaires commerciaux de Générations Mouvement.

Lors du séjour, des photographies seront prises, les participants qui ne souhaitent pas que leur image soit publiée doivent en informer l'organisation avant le début du concours.

Signatures :

Finaliste 1

Finaliste 2

Finaliste 3